



SAINTONGE

Décision n° 134/2025
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « Gestion des conflits dans la relation client » avec l'organisme PSF SOLUTION de Saint-Hilaire de Villefranche pour :

- Monsieur BEN ABDALLAH Hedi,
- Monsieur CHÉRAT Dimitri,
- Monsieur DELAGE Anthony,
- Monsieur DUBROCA Cyril,
- Monsieur GAUMET Nicolas,
- Madame GAUTRIAUD Stéphanie,
- Madame HAYE-OLINET Sophie,
- Monsieur MONTAUZIER Michel,
- Madame NOISETTE Laura,
- Monsieur PAPINEAU Quentin,

le 11 mars 2025 pour un montant total net de 990,00 €.

Fait à Jonzac,
Le **06 MARS 2025**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON